



Comment rendre Mayotte attractif pour les enseignants titulaires ? En recrutant toujours davantage de contractuels répond le ministère !

Dans un courrier en date du 28 avril, la CGT éduc'action interpellait Madame la Ministre sur des dispositions peu réglementaires, à savoir le blocage de certains postes afin de les réserver à des agents non-titulaires. Nous demandions en outre la mise en place d'un calendrier de réunion afin d'envisager des mesures pour améliorer l'attractivité de Mayotte pour les enseignants, comme prévu par le relevé de décisions de la réunion du 15 avril au ministère des Outre-mer.

La réponse de Madame la ministre a été pour le moins surprenante. Ne prenant pas la peine de répondre à la deuxième partie de notre demande, elle a délégué la réponse à la première partie à Madame le Vice-recteur de Mayotte.

Dans son courrier en date du 19 avril (sic), Madame Constantini, nous répond que le blocage des postes pour les agents titulaires « *est aussi un moyen de participer à rendre notre territoire plus attractif également pour les non titulaires...* »

Cela signifie-t-il qu'au déficit d'attractivité pour les enseignants titulaires la réponse du ministère serait de recruter toujours davantage d'enseignants contractuels, peu formés et peu accompagnés à leur entrée dans le métier ?

Au-delà du peu de considération pour notre courrier, la désinvolture de la non-réponse de Madame la ministre et de la réponse de Madame le Vice-recteur en dit long sur le peu de volonté de l'actuel gouvernement de développer à Mayotte un service public d'éducation permettant l'égalité réelle!

Le SDEN CGT éduc'action Mayotte continue et continuera de revendiquer un véritable plan de restauration de l'attractivité de Mayotte pour les agents titulaires mais aussi un plan ambitieux de formation et de titularisation sans conditions de concours pour les enseignants contractuels.

La CGT éduc'action Mayotte.